
Arrondissement de Brive

Canton de l'Yssandonnais

Mairie de SAINT-SOLVE
19130

Liste des délibérations du conseil municipal du 29 juillet 2024

- Délibération n°2024/040 examinée le 01/08/2024 – Quorum non atteint – Approuvée.

Rappel ordre du jour de la séance :

1. Location Auberge à la SARL AVICO
2. Mandat SARL Pont Cardinal Immobilier pour la vente de biens communaux
3. Vente parcelle surpresseur Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
4. Accueil de Loisirs Sans Hébergement
5. Résiliation des baux emphytéotiques entre la commune et Corrèze Habitat
6. Convention de prestations de services entre la commune et la CABB pour l'entretien des locaux et des espaces verts : avenant
7. Étang de Priezac : validation du dossier de reconstruction du barrage de Priezac et mode d'évaluation de la consultation des entreprises
8. Questions diverses

Liste des délibérations du conseil municipal du 1^{er} août 2024

- Délibération n°2024/041 examinée le 01/08/2024 – Location Auberge à la SARL AVICO – Approuvée.
- Délibération n°2024/042 examinée le 01/08/2024 – Mandat SARL Pont Cardinal Immobilier pour la vente de biens communaux – Approuvée.
- Délibération n°2024/043 examinée le 01/08/2024 – Vente parcelle surpresseur Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive – Approuvée.
- Délibération n°2024/044 examinée le 01/08/2024 – Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Ajournée.
- Délibération n°2024/045 examinée le 01/08/2024 – Résiliation baux emphytéotiques entre la Commune et Corrèze Habitat – Ajournée.
- Délibération n°2024/046 examinée le 01/08/2024 – Convention de prestations de services entre la commune et la CABB pour l'entretien des locaux et des espaces verts – Approuvée.
- Délibération n°2024/047 examinée le 01/08/2024 – Étang de Priezac : validation du dossier de reconstruction du barrage de Priezac et mode d'évaluation de la consultation des entreprises – Approuvée.

Le Maire



Daniel FREYGEON,